



Conseil économique et social

Distr. générale
5 mars 2018

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Trente-septième réunion

Addis-Abeba, 11 et 12 mai 2018

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Questions statutaires

Progrès dans la mise en œuvre des domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011–2020 : résumé du rapport

Résumé

Le présent rapport contient une revue des résultats obtenus par les pays africains les moins avancés (PMA africains) dans les huit domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul et une évaluation de leurs perspectives de reclassement. Le rapport 2018 coïncide avec l'examen triennal 2018 des pays les moins avancés (PMA), un processus au cours duquel est évaluée l'admissibilité des pays à une inclusion dans la liste des PMA ou à un retrait de cette liste. Le rapport est constitué d'un résumé des informations traitées en détail dans le rapport d'activité complet, qui est disponible en tant que publication de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), auquel les lecteurs sont invités à se reporter pour de plus amples informations, y compris des renvois aux documents de base.

I. Contexte

1. L’Afrique compte 33 PMA, représentant plus des deux tiers des 47 PMA qui se trouvent dans le monde, ce qui rend le Programme d’action d’Istanbul particulièrement important pour ce continent. En 2017, près de 654 millions¹ de personnes vivaient dans les PMA africains, soit plus de la moitié de la population du continent.

A. Indicateurs de résultats

2. Les résultats de ces pays dans la mise en œuvre du Programme d’action d’Istanbul restent, toutefois, contrastés, ainsi qu’exposé ci-dessous en détail.

1. Amélioration de l’accès à Internet

3. L’accès à Internet a plus que doublé dans les PMA africains, en passant de 5 % de la population en 2001 à 12 % en 2015. Les pays ayant obtenu les meilleurs résultats sur cet indicateur sont Sao Tomé-et-Principe, le Soudan et le Lesotho. Aucun PMA africain n’a connu de renversement de tendance dans les progrès réalisés dans ce domaine.

2. Part croissante des sources d’énergie renouvelables autres que l’hydroélectricité dans la production d’énergie

4. En moyenne, les PMA africains qui ont fourni des données dans ce domaine ont doublé leur part de l’énergie provenant de ressources renouvelables autres que l’hydroélectricité. Ces gains ont, toutefois, été concentrés dans les zones rurales.

3. Amélioration, quoique modeste, de la productivité agricole

5. Entre 2011 et 2016, les PMA africains ont réalisé une amélioration de leur productivité agricole de 4,2 %, ce qui représente une croissance annuelle de moins de 1 %. Ces infimes améliorations de la productivité agricole sont imputables en partie à un accès limité aux engrais et aux infrastructures d’irrigation.

4. Amélioration de l’indice du développement humain et d’autres indicateurs sociaux

6. Des dépenses de santé par habitant en augmentation ont aidé à améliorer l’accès à l’eau et aux services d’assainissement et a aussi entraîné des améliorations des indicateurs du développement humain des PMA africains. En 2015, les résultats des PMA africains sur l’indice de développement humain se sont améliorés pour atteindre 0,461, contre 0,449 en 2011. Cela étant, seul Sao Tomé-et-Principe a rempli les critères d’admissibilité au reclassement sur la base du capital humain en 2018.

5. Économies plus diversifiées

7. Les PMA africains ont enregistré des améliorations dans la diversification économique, telles que mesurées par l’indice Herfindahl-Hirschman de concentration du marché, qui, pour ces pays, a favorablement baissé de 0,65 en 2008 à 0,38 en 2016.

6. Valeur ajoutée manufacturière en baisse

8. La baisse de la concentration des produits ne s’est pas accompagnée d’un élargissement de la base manufacturière des PMA africains. La valeur ajoutée manufacturière en tant que pourcentage du produit intérieur brut (PIB) a baissé

¹ Sur la base de projections reposant sur une variante médiane.

dans les PMA africains de 10,7 % en 2001 à 7,8 % en 2015, mais a connu une légère hausse dans les PMA pris dans leur ensemble.

7. Croissance des taudis

9. L'accroissement rapide de la population urbaine dans les PMA africains a été accompagnée d'une augmentation du nombre de personnes vivant dans des taudis. En 2014, près de 66 % de la population urbaine vivait dans des taudis ou des établissements spontanés. Cela a des répercussions sur la santé et l'exposition aux catastrophes naturelles d'origine climatique ou autre.

8. Faibles taux de mobilisation des ressources nationales et dépendance accrue à l'égard de l'aide publique au développement

10. La mobilisation des ressources nationales reste faible, autour de 15 % du PIB, ce qui rend les PMA africains fortement dépendante à l'égard de l'aide publique au développement (APD). La capacité d'investissement de ces pays est aussi en baisse, comme le montrent les tendances de la formation de capital fixe.

9. Faible bilan en matière de gouvernance

11. Les PMA africains ont obtenu des résultats médiocres sur les indicateurs de la gouvernance et ils occupent le bas du classement de l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique. Ils ont aussi obtenu des résultats médiocres sur les indicateurs de la Banque mondiale en matière de gouvernance dans le monde. Les résultats des pays pris individuellement varient considérablement, d'un niveau élevé de 60 points et plus sur 100 (pour le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Sénégal) à moins de 30 points (pour la République centrafricaine, le Soudan du Sud et la Somalie).

B. Perspectives de reclassement

12. Ayant rempli lors du deuxième examen triennal consécutif les critères de sortie de la catégorie des PMA, Sao Tomé-et-Principe est à présent en passe de devenir le prochain pays africain pour lequel une sortie de la catégorie des PMA devrait être recommandée. À la différence de celle de l'Angola et de la Guinée équatoriale, l'admissibilité au reclassement de Sao Tomé-et-Principe n'est pas fondée exclusivement sur le revenu national brut (RNB) par habitant du pays.

13. Dans le même temps, et de façon disproportionnée, un plus petit nombre de PMA africains remplissent les critères de reclassement en 2018. Seuls deux des 12 pays qui remplissent les critères de reclassement en 2018 sont des pays africains, à savoir l'Angola et Sao Tomé-et-Principe. Il existe, néanmoins, des perspectives plus brillantes de reclassement en 2021 : cinq pays africains sont dans la fourchette pour remplir les critères de reclassement, pour la première fois, en 2021.

II. Progrès réalisés dans les domaines prioritaires

A. Capacité productive

14. Le renforcement des capacités productives est le premier domaine prioritaire du Programme d'action d'Istanbul. Disposer de solides capacités productives est une condition préalable pour parvenir dans les PMA africains à une croissance inclusive reposant sur le développement industriel et la transformation structurelle.

15. Les PMA africains sont en retard sur les autres PMA dans le domaine manufacturier. La valeur ajoutée manufacturière en tant que pourcentage du PIB a effectivement continué de baisser dans les PMA africains. Par contraste, pour le groupe des pays les moins développés pris dans son ensemble, non seulement

ce chiffre est plus élevé, mais il n'a pas non plus cessé de s'accroître, quoique de façon infime, depuis 2012. Cette incapacité à donner une impulsion à la valeur ajoutée manufacturière en tant que pourcentage du PIB rend ces pays exposés aux chocs et limite leur capacité de créer des emplois.

16. La productivité agricole est en très faible hausse dans les PMA africains et ne s'est améliorée que de façon infime durant la période 2011-2016. Si la valeur ajoutée par travailleur dans ce secteur est plus élevée que la moyenne du groupe des PMA pris dans son ensemble, elle se situe toutefois nettement en dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne et il existe même un certain nombre de PMA africains qui ont connu une nette baisse de la productivité. L'examen du secteur de l'agriculture se poursuit à la section 0 ci-dessous.

17. Les technologies de la communication continuent de révolutionner la façon de faire les affaires partout dans le monde et, dans les PMA africains, l'accès à Internet s'est nettement amélioré. Ainsi, en 2011, quelque 5 % de la population dans l'ensemble des PMA africains avaient accès à Internet et, en 2016, ce chiffre avait plus que doublé, se situant à 12,8 %. En outre, sur cet indicateur, aucun PMA africain n'a connu de renversement de tendance dans les progrès réalisés dans ce domaine.

18. En dépit de ces progrès, ces chiffres restent, toutefois, très faibles et la cible fixée par le Programme d'action d'Istanbul de 100 % d'accès à Internet à l'horizon 2020 reste éloignée, en particulier dans les pays qui ont les plus mauvais résultats, comme l'Érythrée, la Guinée Bissau, Madagascar, le Niger, la République centrafricaine et la Somalie, où la proportion de la population ayant accès à Internet reste inférieure à 5 %.

19. Le Programme d'action d'Istanbul comprend un objectif consistant à accroître la fourniture totale d'énergie par personne dans les PMA, mais, plus précisément, il fixe aussi l'objectif d'augmenter la part de la production électrique provenant des sources renouvelables. Pour les PMA africains ayant fourni des données dans ce domaine, le pourcentage moyen de l'énergie produite par des sources renouvelables autres que l'hydroélectricité a plus que doublé depuis 2001. Le cas de l'Éthiopie est particulièrement significatif à cet égard : depuis 2011, elle a porté sa part de production d'énergie renouvelable autre que l'hydroélectricité de 1 % à près de 5 %. Du fait que la moyenne n'est calculée qu'à partir des données fournies par six pays, cette hausse de 5 % qu'a connue l'Éthiopie – de même que celle du Togo – influence fortement la moyenne.

20. Si l'accès à l'énergie est en amélioration dans les PMA africains, le pourcentage des habitants des zones rurales qui ont accès à l'électricité reste très inférieur à celui de la population dans son ensemble. Ainsi, la proportion de la population rurale, en tant que moyenne pour l'ensemble des PMA africains, qui a accès à l'énergie n'a augmenté que de façon infime, passant de 11,3 % en 2011 à 11,5 % en 2014. Les chiffres correspondants pour la population totale durant les mêmes années sont 24,6 % et 27,9 %.

B. Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural

21. Les PMA africains ont connu des améliorations infimes de leur productivité agricole, du fait en partie d'un accès insuffisant aux engrais et aux infrastructures d'irrigation. Les PMA sont, en général, moins bien intégrés au commerce mondial et régional, d'où leur dépendance à l'égard de leur propre production de cultures vivrières dans une plus grande mesure que les pays fortement intégrés. En outre, dans les PMA, une proportion très élevée de la population vit dans les zones rurales, et, dans ces zones, l'agriculture est souvent la principale source d'emplois.

22. La valeur ajoutée agricole par travailleur ne s'est pas accrue de façon substantielle au cours de la mise en œuvre du Plan d'action d'Istanbul. En

prenant pour base la valeur ajoutée de 696 dollars des États-Unis par travailleur en 2011, l'accroissement n'a été que de 4,2 %, en passant à 725 dollars par travailleur en 2016. Certes, tout accroissement est bénéfique, mais à ce rythme de croissance de 0,8 % par an, il faudra 85 ans aux PMA pour doubler leur productivité et parvenir à la même productivité agricole moyenne que celle qu'avait atteinte le monde en 2001.

23. L'accès aux engrais et à l'irrigation constitue une contrainte importante pesant sur la productivité agricole en Afrique. L'Afrique subsaharienne utilise beaucoup moins d'engrais par hectare de terres arables, comparativement à la moyenne mondiale. La moyenne des PMA africains est même inférieure, représentant près des trois quarts de celle de l'Afrique subsaharienne. La valeur pour les PMA pris dans leur ensemble est substantiellement plus élevée. L'utilisation d'engrais par hectare de terres arables s'est, toutefois, accrue dans les PMA africains depuis le commencement de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, et a doublé depuis 2001.

24. S'agissant de l'irrigation, sur son Système d'information sur l'eau et l'agriculture (AQUASTAT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture estime que l'Afrique subsaharienne n'irrigue que 3 % de ses terres arables, alors que la moyenne mondiale est de 21 %. La variabilité du climat continuant d'être source de préoccupation pour les producteurs agricoles partout dans le monde, l'existence de systèmes d'irrigation adéquats permettant aux agriculteurs de dépendre moins des cycles des précipitations naturelles revêtira de plus en plus d'importance.

C. Commerce

25. Le commerce constitue un moyen pour les pays en développement d'accroître leur richesse, à la fois grâce à un accès aux produits et technologies qu'ils ne peuvent pas produire localement et à l'exportation de produits pour lesquels ils disposent d'un certain avantage comparatif.

26. Le Programme d'action d'Istanbul vise précisément à doubler la part des PMA dans le commerce international, en fixant comme repère une part de 1 % en 2010. Le Programme met aussi l'accent sur la nécessité d'élargir la base des exportations des PMA, une question qui sera aussi examinée dans la section suivante du présent rapport, qui porte sur les produits de base. Durant la mise en œuvre du Plan d'action d'Istanbul, la part des exportations des PMA dans les exportations mondiales a effectivement baissé, après être restée à un bon niveau de 2010 à 2013. Comme l'indique sur sa plateforme UNCTADstat la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la part des PMA africains dans les exportations mondiales a nettement baissé, de 0,79 % en 2013 à 0,52 % en 2016, en raison dans une large mesure de la baisse des prix des produits de base entraînée par le ralentissement de la croissance de l'économie chinoise.

27. Les préférences commerciales constituent un des principaux avantages que la communauté internationale a accordés aux PMA. Diverses initiatives bilatérales ou multilatérales, comme la loi sur la croissance et les possibilités économiques de l'Afrique adoptée par les États-Unis d'Amérique, ou l'initiative « tout sauf les armes » de l'Union européenne permettent un large accès des produits des PMA aux marchés. Néanmoins, de nombreux pays africains ont eu des difficultés à accroître leur participation au système commercial mondial, et ces difficultés sont liées aux défis de l'industrialisation auxquels font face les pays moins fortunés et à la dépendance de ces pays à l'égard des produits de base.

28. Les coûts d'exportation constituent un obstacle au commerce, qui tend à être plus important pour les pays sans littoral. Même si les PMA africains, pris dans leur ensemble, ne semblent pas acquitter de coûts sensiblement plus élevés

pour l'exportation de leurs conteneurs, les pays sans littoral de l'Afrique subsaharienne, comme la République centrafricaine, le Soudan du Sud, le Tchad et la Zambie, font effectivement face à des coûts particulièrement élevés. L'Afrique compte 16 pays en développement sans littoral, et les coûts qu'acquittent ces pays pour faire du commerce peuvent être nettement plus élevés que pour les pays côtiers.

29. Malheureusement, le fait simple de la distance séparant ces pays des ports les plus proches est quelque chose qui ne peut pas être changé, d'où la nécessité pour ces pays d'adopter des politiques novatrices, de procéder à des changements dans les domaines des infrastructures et des institutions pour surmonter ces difficultés. Ces changements peuvent subir les effets des politiques douanières, des accords commerciaux bilatéraux, des investissements dans les réseaux routiers et ferroviaires et du choix de viser des produits et services pour lesquels les coûts d'exportation sont naturellement faibles.

D. Produits de base

30. Les économies des PMA africains deviennent de plus en plus diversifiées. De nombreux PMA africains sont principalement exportateurs de matières premières. Par exemple, la dépendance de la Zambie à l'égard du cuivre, de l'Angola à l'égard du pétrole et du Malawi à l'égard du tabac rend leurs économies particulièrement sensibles aux fluctuations du prix d'un seul produit de base. Le Programme d'action d'Istanbul vise à diversifier les économies des PMA, afin de réduire la dépendance de ces pays à l'égard des produits de base.

31. Si, pour tous les pays africains, la concentration des exportations a été historiquement élevée, et qu'il en est ainsi même plus pour les PMA africains, l'indice de concentration de ceux-ci a baissé au fil du temps. Les pays africains sont conscients du besoin de diversifier leurs économies et, à cette fin, ils incluent fréquemment la diversification en tant qu'objectif essentiel dans leurs plans de développement. La diversification pour sortir de la dépendance à l'égard des produits de base est, toutefois, un objectif difficile à atteindre et peut comprendre la nécessité de passer des secteurs les plus solides de l'économie, ceux qui rapportent le plus de recettes provenant de l'étranger, à des secteurs faibles et exigeant des efforts de développement importants.

E. Développement humain et social

32. Le développement humain s'améliore dans les PMA africains, même si c'est à partir de niveaux très bas et à un rythme lent. En 2015, les scores de l'indice du développement humain des PMA africains se sont améliorés en passant à 0,461, alors qu'il était de 0,449 en 2011. Durant cette période, seuls deux pays, la République centrafricaine et la Sierra Leone, ont connu une baisse de leurs scores. Les PMA africains d'Afrique du Nord et d'Afrique australe ont obtenu sur cet indice de meilleurs résultats que ceux des autres sous-régions. En dépit de ces progrès, les PMA africains pris dans leur ensemble continuent d'enregistrer des scores plus faibles sur l'indice de développement humain que les autres PMA.

33. En Afrique, les populations urbaines sont en augmentation, et, en même temps, le nombre de taudis. Au rythme de 3,5 %, l'Afrique, prise dans son ensemble, est le continent qui s'urbanise le plus rapidement. L'urbanisation représente une importante dimension de sa transformation structurelle, étant donné que le taux d'accroissement naturel de la population et la migration des zones rurales font que de plus en plus de personnes sont amenées à vivre dans les zones urbaines. Les PMA africains connaissent une même tendance. Pour le groupe pris dans son ensemble, la proportion de personnes vivant dans les zones urbaines s'est accrue en passant de près de 33 % en 2011 à un peu plus de 36 %

en 2016 et, durant cette période, les 31 PMA africains qui ont fourni des données dans ce domaine ont enregistré un accroissement de leurs populations urbaines.

34. La majorité de la population dans les zones urbaines des PMA africains vit dans des taudis, avec, toutefois, un accès limité à des conditions de vie décentes et aux services sociaux de base. Pour les 32 PMA africains pour lesquels des données étaient disponibles pour l'année 2014, près de 66 % de la population urbaine vivaient dans des taudis ou des établissements spontanés. Dans huit pays², la proportion de la population urbaine vivant dans des taudis est de 80 % et plus.

35. Si l'accès aux services sociaux de base est en amélioration, ce processus reste très lent. Les faibles niveaux de développement humain dans les PMA africains sont aggravés par l'accès limité et inégal aux services sociaux de base, à des sources d'eau améliorée et à l'assainissement. En 2011 et 2015, tous les PMA africains (à l'exception de la Somalie et du Soudan, qui n'ont pas fourni de données pour 2015) ont enregistré des améliorations dans l'accès aux sources d'eau améliorée. De même, tous les PMA africains ont enregistré de bons résultats pour l'accès à des conditions d'hygiène améliorées.

36. D'autre part, les résultats en matière de santé s'améliorent dans les PMA africains. Durant la période 2011-2016, la mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé dans pratiquement tous les PMA africains. Cinq pays³ ont enregistré des taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans inférieurs à 50 pour 1 000 naissances vivantes. Toutefois, dans cinq pays⁴, qui sont aussi des pays touchés par un conflit, les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans dépassent 100 pour 1 000 naissances vivantes. Des tendances similaires sont notées dans le cas de la mortalité maternelle : tous les PMA africains ont enregistré une baisse des taux de mortalité maternelle durant la période 2011-2015. De grandes variations existent entre ces pays : si, en 2015, 11 pays avaient réduit la mortalité maternelle à 400 décès pour 100 000 femmes, 11 autres pays avaient toujours des taux de plus de 600 décès pour 100 000 femmes.

37. L'accès à la thérapie antirétrovirale est aussi en amélioration dans l'ensemble des PMA africains. En moyenne, entre 2011 et 2016, l'accès à cette thérapie a pratiquement doublé, passant de 21,3 % à 40,7 % des personnes vivant avec le VIH, et, dans 14 pays, l'accès a plus que doublé.

38. Dans le même temps, les dépenses de santé par habitant sont en augmentation. Les progrès enregistrés dans les résultats en matière de santé sont dus en partie à l'augmentation continue des dépenses de santé dans les PMA africains. En moyenne, les dépenses de santé par habitant ont plus que doublé, passant de 108 dollars en 2011 à presque 125 dollars en 2014. Si les dépenses de santé des PMA africains sont légèrement plus élevées que celles des PMA des autres continents, elles restent bien en dessous (pratiquement de moitié) des dépenses de santé moyennes de l'Afrique subsaharienne prise dans son ensemble. Un examen poussé des données fait apparaître une grande variation dans les dépenses par pays. Si au moins six pays – Angola, Djibouti, Lesotho, Sao Tomé-et-Principe, Soudan et Zambie – ont enregistré des dépenses de santé par habitant de plus de 150 dollars durant la période 2011-2014, dans cinq pays – Érythrée, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo et Tchad – les dépenses sont restées de près de 50 dollars par habitant ou inférieur à ce montant.

² Guinée-Bissau, Mauritanie, Mozambique, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Soudan, Soudan du Sud et Tchad.

³ Érythrée, Madagascar, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Sénégal.

⁴ Mali, République centrafricaine, Sierra Leone, Somalie et Tchad.

F. Crises multiples et autres défis nouveaux

39. Comme l'ont largement souligné les commentateurs, les PMA africains connaissent des taux élevés de pauvreté et d'inégalités, de multiples troubles sociaux et l'instabilité politique. En outre, la prévalence à grande échelle des maladies évitables, telles que le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, aggrave les effets des crises, en particulier dans les populations et les groupes les plus vulnérables. La mauvaise gestion des ressources naturelles résultant du recours à des technologies rudimentaires dans l'agriculture, la construction, l'extraction minière et d'autres secteurs continuera d'avoir des effets néfastes sur l'environnement naturel et de saper la résilience face aux catastrophes liées au climat et à d'autres causes. Pour aggraver les choses, les PMA africains éprouvent des difficultés à accéder aux mécanismes mondiaux de financement du climat pour renflouer et reconstruire leurs économies.

40. Une plus grande coordination des efforts internationaux et régionaux pour faire efficacement face aux crises et aux catastrophes en Afrique s'impose. Le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes doit jouer un plus grand rôle dans la coordination de l'appui d'organisations telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine. Une plus grande coopération et un plus grand soutien de la communauté internationale permettant de faire face aux problèmes budgétaires et financiers sont essentiels à cet égard. Le Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance en cas de catastrophe récemment restructuré peut jouer un important rôle dans l'atténuation des effets des risques en fournissant une aide exceptionnelle en cas de catastrophes sanitaires, comme la crise Ebola.

G. Mobilisation des ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités

41. La mobilisation de ressources suffisantes pour répondre aux besoins d'investissement des PMA africains est cruciale, si l'on veut que ceux-ci parviennent à une croissance économique durable et à réduire la pauvreté. Le premier domaine sur lequel ces pays devraient mettre l'accent, c'est le renforcement des mesures visant à accroître la mobilisation des ressources nationales, qui constitue la plus sûre source de financement de leur développement.

42. Actuellement, les recettes fiscales entrent en moyenne pour 15 % dans le PIB des PMA africains. En 2014, seuls 3⁵ des 32 PMA africains pour lesquels des données étaient disponibles ont enregistré des ratios de recettes fiscales dans le PIB supérieurs à 20 %. Même s'il existe peu de données en la matière, plusieurs PMA africains dépendent de subventions extérieures pour financer leurs budgets : en 2010, 8⁶ des 20 PMA africains pour lesquels des données étaient disponibles avaient des ratios des subventions extérieures dans le PIB supérieures à 5 %. Une mobilisation croissante des ressources nationales aidera les pays africains à élargir la base de leurs ressources et de jouir de plus d'indépendance pour l'utilisation de ces ressources.

43. Les envois de fonds constituent une autre source majeure de devises et, dans certains PMA africains, ils représentent une source de financement encore plus importante que les investissements étrangers directs (IED). Il est impératif par conséquent pour ces pays de prendre des mesures telles que la réduction des coûts de transaction et de procéder à une réorientation stratégique des fonds vers le secteur productif et les industries prioritaires, afin d'accroître l'effet des envois sur le développement des PMA africains. Selon la CNUCED, 19 des 33

⁵ Angola, Lesotho et Mozambique.

⁶ Burundi, Lesotho, Malawi, Mozambique, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Sierra Leone.

PMA africains, pour lesquels des données sont disponibles, ont enregistré une tendance à la hausse dans les envois de fonds reçus : de 5,3 % du PIB en 2010 à 7 % du PIB en 2015. Quatre pays ont enregistré des taux supérieurs à 10 % du PIB : le Libéria (31,3 %), le Lesotho (19,6 %), la Gambie (19,4 %) et le Sénégal (11,6 %).

44. L'APD offre un autre canal essentiel par lequel les PMA africains peuvent atténuer le poids de leur dette extérieure. La fourniture de l'APD aux PMA revêt une importance, parce que l'appartenance d'un pays aux PMA indique que celui-ci a un plus grand besoin de l'aide au développement que d'autres pays en développement⁷.

45. Il conviendrait de noter, toutefois, que, en 2016, seuls sept membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques⁸ ont versé plus de 0,15 % de leur produit national brut (PNB) aux PMA au titre de l'APD et 16 pays ont versé un pourcentage plus élevé de leur PNB aux PMA au titre de l'APD en 2015. Au total, 11 des 29 pays membres du Comité d'aide au développement ont fourni plus de 50 % de la totalité de leur APD aux PMA et 11 autres ont fourni de 30 % à 50 %.

46. Les PMA africains ont besoin de davantage d'IED pour créer des entreprises modernes qui leur permettent de promouvoir la transformation structurelle. Le total des flux d'IED vers des PMA africains a légèrement augmenté, passant de quelque 44 milliards de dollars en 2010 à 55 milliards en 2015, avant de baisser, légèrement aussi, à 52 milliards en 2016. Comme proportion du PIB, les flux d'IED ont baissé, de 7,7 % en 2011 à 5,1 % en 2016. Si, en moyenne, les flux d'IED vers des PMA africains se sont élevés à quelque 1 milliard de dollars durant la période 2010-2016, quatre pays – Angola, Éthiopie, Mozambique et République démocratique du Congo – ont chacun reçu plus de 3 milliards de dollars durant ladite période⁹.

47. La croissance de la formation de capital fixe, qui mesure pour le secteur public, le secteur privé et les ménages, l'acquisition de nouveaux actifs ou l'accroissement de leurs actifs fixes, n'a cessé de rapidement baisser dans les PMA africains depuis 2012, chutant de 13 % par an, pourcentage le plus élevé, à 1,8 % en 2016. Ce qui souligne la nécessité de prendre des mesures visant à accroître l'ajout de valeur dans les PMA africains.

H. Bonne gouvernance à tous les niveaux

48. L'importance de la bonne gouvernance dans la transition des PMA africains vers le statut de pays à revenu intermédiaire ne saurait être suffisamment soulignée. C'est la bonne gouvernance qui favorise aussi la coexistence pacifique entre les personnes et la sécurité des personnes et des biens.

49. Les pays africains qui ont les plus mauvais résultats sur l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique sont tous des PMA. En 2016, les PMA africains ont obtenu un score de 46,7 % sur l'indice, une amélioration infime par rapport au score de 46,6 % obtenu en 2015. Dans la période 2015-2016, les PMA africains ont enregistré des améliorations dans leurs résultats dans la gouvernance globale, comme le démontre une hausse par 2,1 de leur score sur l'indice. Les résultats des pays variaient considérablement, de scores élevés de

⁷ Il conviendrait de noter à cet égard que le financement à taux réduit provenant des principaux partenaires, notamment le Fonds africain de développement, la Banque africaine de développement, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, le Fonds mondial, le Fonds monétaire mondial et la Banque mondiale, ne dépend pas de l'appartenance à la catégorie des PMA.

⁸ Belgique, Danemark, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.

⁹ Ceci est lié à la baisse générale (quelque 3 % en 2016) et inégale du flux des IED vers l'Afrique ; cinq pays (Angola, Égypte, Nigéria, Ghana et Éthiopie) entrent pour 57 % dans ce total.

60 et plus, pour le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Sénégal, à des scores inférieurs à 30, pour la République centrafricaine, la Somalie et le Soudan du Sud. Quelque 17 PMA africains ont enregistré des scores globaux inférieurs à la moyenne continentale de 50.

50. Les résultats des PMA africains sont également mauvais sur les indicateurs de la Banque mondiale en matière de gouvernance dans le monde. Durant la période 2010-2016, la moyenne des résultats sur les six indicateurs allait de 0,79 à -0,63¹⁰. Leurs résultats sont particulièrement mauvais sur trois indicateurs : efficacité des autorités publiques, l'état de droit et la qualité de la réglementation, qui sont essentiels pour la fourniture de services sociaux de base et pour les investissements du secteur privé.

III. Sortie de la catégorie des PMA

A. Historique et situation actuelle

51. La sortie de la Guinée équatoriale de la catégorie des PMA en 2017 a réduit le nombre de PMA africains à 33. La Guinée équatoriale a finalement fait l'objet d'un reclassement en 2017, après avoir initialement été recommandée pour un reclassement par le Comité des politiques de développement en 2009, sur la base de son RNB par habitant. Au moment où la Guinée équatoriale était recommandée pour un reclassement, son RNB par habitant était de 12 430 dollars (en dollars nominaux, convertis selon la méthode Atlas de la Banque mondiale), mais, dès 2016, ce chiffre était presque réduit de moitié, ayant baissé à 6 550 dollars. Si ce chiffre reste bien au-dessus du seuil pour le reclassement et bien au-dessus de ceux des autres PMA, il est clair que la diminution du RNB par habitant d'un pays après la recommandation de reclassement est très troublante.

52. Le nombre de l'ensemble des pays qui remplissent les critères de reclassement des PMA est en hausse. En 2018, 12 des 47 PMA (deux de plus qu'en 2015) remplissent les critères d'admissibilité au reclassement. Parmi ces pays, trois remplissent les critères pour la première fois et seront pris en considération pour une possible recommandation de reclassement en 2021 par le Comité des politiques de développement. Six pays seront pris en considération pour un éventuel reclassement lors de l'examen de 2018, tandis que trois sont déjà en voie de reclassement ou ont fait l'objet d'une recommandation de reclassement par le Comité.

53. De façon disproportionnée, peu de PMA africains remplissent les conditions pour sortir de leur catégorie. Seuls 2 des 12 pays qui remplissent les critères de sortie de la catégorie des PMA en 2018 sont africains : l'Angola et Sao Tomé-et-Principe. Sao Tomé-et-Principe a rempli les critères pour la deuxième fois, tandis que, pour l'Angola, initialement recommandé pour un reclassement en 2015 et à qui avait été accordé une période préparatoire exceptionnelle de six ans pour sa sortie de la catégorie des PMA, le reclassement est prévu pour 2021.

54. L'Angola et la Guinée équatoriale ont des caractéristiques similaires en matière de reclassement. Comme celle de la Guinée équatoriale, l'économie de l'Angola est fortement liée au prix du pétrole, sa principale exportation, et il s'ensuit que le RNB par habitant du pays a récemment quelque peu fluctué. En outre, comme dans le cas de la Guinée équatoriale, l'Angola sera reclassé uniquement sur la base du RNB par habitant. Le pays n'a pas atteint les seuils sur l'indice du capital humain ou sur celui de la vulnérabilité économique, lors

¹⁰ Des valeurs estimées fournissent les scores des pays sur chaque indicateur en unités de distribution normale, avec un médian de 0 et un écart type de 1. Ainsi, les scores des pays vont en gros de -2,5 (niveau le plus bas) à +2,5 (niveau le plus élevé).

de l'examen triennal de 2015. La dépendance continue de l'Angola à l'égard du pétrole et le fait que les revenus que le pays tire de ses ressources naturelles ne semblent pas lui permettre d'apporter des avantages à grande échelle à la population angolaise suscitent des interrogations quant à la durabilité de ce reclassement.

55. Dans l'ensemble du système des Nations Unies, un travail est en cours pour faire en sorte que la sortie de l'Angola de la catégorie des PMA se déroule harmonieusement et sans perturbations indues des efforts que fait le pays pour réaliser ses aspirations de développement. L'Angola doit continuer à mettre en œuvre des politiques qui lui permettent d'élargir la base de ses exportations et d'apporter une amélioration au bien-être de sa population, étant donné que le score du pays sur l'indice du capital humain, lors de l'examen triennal de 2015, était resté inférieur à la moyenne de l'ensemble des PMA africains. L'Angola recèle le potentiel devant lui permettre de créer des industries d'exportation hors du secteur pétrolier. Sa superficie et son climat, par exemple, se prêtent à la production de produits agricoles, et le Centre du commerce international a jugé que tant les fruits de mer que d'autres produits agricoles pouvaient être des produits dont la production offrait de bonnes perspectives de croissance.

56. À la différence de celle de la Guinée équatoriale et de l'Angola, l'admissibilité de Sao Tomé-et-Principe au reclassement n'est pas fondée sur la seule règle relative au revenu. À l'examen triennal de 2015, Sao Tomé-et-Principe a rempli les critères de reclassement pour la première fois, ayant dépassé le seuil de l'indice du RNB par habitant et celui de l'indice du capital humain. Les indications préliminaires donnent à penser que Sao Tomé-et-Principe remplira l'un et l'autre de ces deux critères lors du deuxième examen triennal successif et que, dès lors, il fera l'objet d'une recommandation de reclassement en 2018. Les scores du pays sur l'indice du RNB par habitant et sur celui du capital humain ont connu une amélioration en 2018, par rapport à ceux obtenus lors de l'examen triennal de 2015, et il détient à présent le deuxième score sur l'indice du capital humain de l'ensemble des PMA.

B. Nouvelles perspectives de reclassement en Afrique

57. Plusieurs pays africains sont dans la fourchette de la possibilité de remplir les critères de reclassement dans les prochaines trois années. Aucun des trois PMA qui remplissent les critères de reclassement pour la première fois en 2018 n'est africain. Les perspectives pour les PMA africains ne sont, toutefois, pas totalement sombres.

58. En 2018, 11 des 13 pays qui atteignent un unique seuil de reclassement sont africains¹¹. Il convient de noter qu'aucun de ces pays ne remplit le critère de l'indice du capital humain, en dépit d'améliorations globales sur l'indice. Dans l'ensemble, les PMA africains ont de meilleurs résultats sur les indices de vulnérabilité économique que sur les indicateurs du développement social et humain.

59. Au total, 5 des 11 pays africains qui remplissent au moins un critère d'admissibilité en 2018 sont dans une fourchette de 10 points pour remplir le deuxième critère, tandis que trois – Djibouti, le Lesotho et le Togo – se trouvent dans une fourchette de 5 points pour atteindre cette cible. Il semble clair que, sur la base des tendances actuelles, ces trois pays sont les pays africains qui sortiront le plus probablement de la catégorie des PMA. Djibouti a rempli le critère du RNB et remplira probablement celui de la vulnérabilité économique d'ici 2021. Le Lesotho aussi a rempli le critère du RNB et a de grandes chances de remplir celui de l'indice du capital humain. Le Togo a rempli le critère de la vulnérabilité

¹¹ Comores, Djibouti, Guinée, Lesotho, Soudan du Sud, Soudan, Ouganda, République-Unie de Tanzanie République démocratique du Congo, Togo et Zambie.

économique et est bien placé pour remplir celui de l'indice du capital humain aussi d'ici 2021.

60. Il convient de noter que, sur les cinq pays qui se trouvent dans une fourchette de 10 points pour remplir le deuxième critère, deux – Djibouti et la République-Unie de Tanzanie – ont été jugés dans le rapport 2017 de la CEA sur les PMA comme étant des pays les plus à même de remplir les critères de reclassement au plus tard en 2018. Ils remplissent tous au moins un des critères d'admissibilité en 2015 : Djibouti, celui du RNB, et la République-Unie de Tanzanie, celui de la vulnérabilité économique.

61. On avait prédit que Djibouti remplirait les critères à la fois du capital humain et de la vulnérabilité économique au plus tard en 2018. Toutefois, en dépit d'améliorations enregistrées, le pays n'a pu atteindre le seuil du reclassement pour aucun des deux critères. Néanmoins, sur la base des tendances actuelles, le pays est en bonne voie pour atteindre les seuils de l'indice de reclassement pour le RNB par habitant et pour la vulnérabilité économique d'ici 2021.

IV. Conclusions et recommandations

62. Les résultats des PMA africains dans la mise en œuvre du Plan d'action d'Istanbul sont contrastés. Au nombre des progrès, on peut citer : un accès amélioré à Internet ; un doublement de la part de l'énergie provenant de ressources renouvelables autres que l'hydroélectricité ; une amélioration modeste de la productivité agricole ; des améliorations globales sur l'indice du capital humain ; une hausse des dépenses de santé par habitant, accompagnée d'un accès amélioré à l'eau et aux services d'assainissement ; enfin, une plus grande diversification économique. En outre, au moins cinq pays africain sont dans la fourchette permettant de remplir les critères d'admissibilité au reclassement dans les trois années à venir. En particulier, Djibouti, le Lesotho et le Togo seront des candidats probables à l'admissibilité au reclassement, pour la première fois, d'ici au prochain examen triennal de 2021.

63. En dépit de ces progrès, de nombreuses difficultés demeurent, notamment l'accroissement continu des populations urbaines, la faible mobilisation des ressources nationales, la forte dépendance à l'égard de l'APD et la faiblesse de la gouvernance.

64. Si les progrès permettant de remplir les critères du RNB par habitant et de la vulnérabilité économique doivent être durables, il faut que les économies se diversifient davantage, que les institutions et la gouvernance s'améliorent et que la résilience face aux chocs environnementaux soit renforcée. En outre, pour assurer un financement durable de leurs priorités en matière de développement, les PMA africains doivent renforcer leur capacité et leurs efforts de mobilisation des ressources tant nationales qu'extérieures, afin de répondre aux importants besoins d'investissement dans les services sociaux de base, l'énergie et les infrastructures. Comblar les lacunes dans la collecte et la gestion de l'impôt, élargir l'assiette fiscale et rationaliser les règles qui régissent les affaires constituent certains des moyens d'accroître les recettes.